



Commune de
Bourg-en-Lavaux

MUNICIPALITE

Rte de Lausanne 2
Case Postale 112
1096 Cully

T 021 821 04 14
F 021 821 04 00
greffe@b-e-l.ch
www.b-e-l.ch

AU CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAU

COMMUNICATION N° 03/2021

Plateau de la Gare de Cully Etat des travaux en cours



LAVAU
VIGNOBLE
EN TERRASSES



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007



Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales,
Messieurs les Conseillers communaux,

Le bâtiment d'Equitim sera mis en fonction au début de 2022 ; il offrira 22 appartements. Le local du rez-de-chaussée qui hébergera le magasin « Tout pour la Vigne » sera livré dans les délais. Le reste du rez sera occupé par un cabinet de médecins généralistes associés, un ophtalmologue et des physiothérapeutes. Les locations sont ouvertes.

Pour le **parking souterrain**, la situation est identique et le parking sera mis en service au début de 2022.

Pour ces deux chantiers, la **pollution des sols** était un souci important. Par bonheur, le niveau de pollution fut moins important que prévu et il n'y a pas de mauvaise surprise financière sur ce point.

Le bâtiment CFF ne se construira pas dans un tout proche avenir ainsi qu'il en avait été convenu. Ce report encore non défini implique énormément de coordination et d'accords entre tous les partenaires car les ouvrages sont imbriqués les uns dans les autres ou au moins contigus.

Si la construction du bâtiment doit attendre, le P+Rail, lui, sera aménagé. La question de l'occupation du terrain non bâti n'est pas encore résolue entre la Commune et les CFF.

Le permis de construire du **bâtiment Plant Robert** (emplacement ex-Contesse) a été délivré le 15 février 2021. Le bâtiment prévoit 16 appartements à loyer abordable et un rez-de-chaussée pour des activités commerciales ou de service. Une liste d'attente est ouverte pour les appartements et des négociations sont en cours pour les locations du rez-de-chaussée. Un préavis pour la construction sera déposé pour décision au mois de juin 2021. La construction pourrait commencer à la fin de l'été 2021.

Concernant la parcelle sise à l'extrémité Ouest du plateau de la Gare (**parcelle N**) et propriété de la société **Rives de Lavaux**, le projet de bâtiment n'a pas encore été soumis à l'enquête publique.

La zone sise en contigu à l'Ouest du bâtiment Equitim, **dite parcelle O**, est propriété commune de CFF SA et de la Commune. La vente de cette parcelle se fera dans le courant du printemps 2021. La Commune disposant d'un droit de priorité, le Conseil communal décidera de l'utiliser ou non en fin d'été 2021.

Chemin de Courseboux : les travaux d'avant-projet sont en cours. Ce chemin sera une zone de rencontre, soit avec circulation limitée à 20 km à l'heure. La procédure cantonale d'homologation doit encore être faite.



Place de la Gare : une étude préliminaire co-pilotée avec la DGMR a permis de définir un scénario de base qui définit les espaces réservés aux différents modes de mobilité : bus, piétons, vélos, deux-roues motorisés, taxi, places pour personnes à mobilité réduite, livraisons et voiture Mobility. La phase d'avant-projet a commencé en février.

Chauffage à base d'eau du lac : une convention a été passée avec la société Holdigaz SA, la planification détaillée des travaux est en cours de discussion avec les services communaux et avec Equitim pour les installations des premiers bâtiments qui seront équipés.

Réseau d'énergie solaire : le réseau commun de production et consommation d'énergie solaire produite à partir des installations photovoltaïques prévues sur les nouveaux bâtiments du plateau de la Gare et de l'Hôpital est aussi mandaté à la société Holdigaz SA. Les projets de contrat sont en discussion. La réalisation se fera en parallèle à la mise en place du système de chauffage.

Connexion du nouveau quartier avec le bourg de Cully : un projet d'étude a été élaboré et sera soumis avant l'été au Conseil communal.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 1^{er} mars 2021

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Jean-Pierre Haenni

Sandra Valenti